

# CONCOURS INTERNE DE BIBLIOTHÉCAIRE TERRITORIAL

SESSION 2017

ÉPREUVE DE NOTE DE SYNTHÈSE

**SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES OU ÉCONOMIQUES**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Une note de synthèse, établie à partir d'un dossier portant, au choix du candidat, soit sur les lettres et les sciences humaines et sociales, soit sur les sciences exactes et naturelles et les techniques, soit sur les sciences juridiques, politiques ou économiques.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

## À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 30 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir un surveillant.*

Vous êtes bibliothécaire territorial dans la commune de Cultureville.

Le directeur des affaires culturelles vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des éléments du dossier, une note de synthèse sur les financements de la culture.

#### Liste des documents :

- Document 1 :** Comment financer la culture ? – *La Documentation française* – 2 avril 2015 – 1 page
- Document 2 :** La BnF lance un nouvel appel aux dons pour acquérir un manuscrit royal de François 1<sup>er</sup> – *BNF* – 28 août 2014 – 1 page
- Document 3 :** Bibliothèque de Jean Giono - Manosque – *fondation-patrimoine.org* – 10 novembre 2016 – 2 pages
- Document 4 :** Financements privés de la culture : le donnant-donnant ne suffit pas - Frédéric Lafond – *Hélène Girard – LaGazette.fr* – 22 octobre 2015 – 2 pages
- Document 5 :** Projet de Loi de finances 2017 – Chiffres clés – Un budget d'avenir – *culturecommunication.gouv.fr* – Novembre 2016 – 3 pages
- Document 6 :** Le double visage du financement public de la culture en France – *Marie Masclet de Barbarin* – 2012 – 13 pages
- Document 7 :** Principales dispositions de la Loi du 1er Août 2003 relative au Mécénat – *osco.free.fr* – 2003 – 2 pages
- Document 8 :** Musées français : des bienfaits et dangers de la mercantilisation – *Axelle-Orianne Garnier - trop-libre.fr* – 15 novembre 2015 – 2 pages
- Document 9 :** Trois questions à Pierre-Yves Lochon, Fondateur de Sinapses Conseils et du CLIC France – Extrait de Anaïs Del Bono et Guillaume Maréchal, *Le financement participatif culturel* – Mars 2016 – 2 pages

#### Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*